

## **PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 15 février 2017 à 19h00**

**Secrétaire de séance** : Louis BOCCHINO

**Présents** (8) : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCINO, Isabelle CAVALLO, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET, Roselyne FONSECA,

**Absents** (0) :

**Absents excusés** (2) : Gilles CERUTTI, Sébastien SAULE

**Pouvoirs** (2) : de Gilles CERUTTI à Elsa CHARRIER, Sébastien SAULE à Christophe ERROUET

**Quorum** (6) : atteint

### **1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente**

Madame la Maire propose de corriger ce procès verbal comme suit : numérotation des délibérations qui reprend à 1 en début d'année et rectification du montant de travaux d'enfouissement des réseaux secs de la 1ère délibération 35420 € HT au lieu de 49002,65 € HT.

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26/01/2017	10	6	0	4	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

### **2. Délibérations**

#### **DCM8 - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse**

##### **Présentation des orientations générales du PADD du PLUi H valant SCOT de cœur de chartreuse par Mme Valetton de EPODE**

Madame Valetton rappelle ce qu'est un PLUI, quel rôle joue le Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans ce document et comment il a été élaboré. Elle présente les 4 orientations générales du PADD Cœur de Chartreuse et les objectifs qui en découlent.

Madame le Maire déclare le débat ouvert

##### **TRAME VERTE ET BLEUE**

Sur la Trame Verte et Bleue, le besoin de retravailler les corridors est exprimé.

- Atelier à caler et transmettre la date
- Récupération du document de travail fait dans le cadre du SCOT de l'Avant Pays Savoyard sur la précision des corridors.

##### **ECONOMIE DE FONCIER**

Mme le maire exprime la difficulté de mobiliser le foncier disponible et les risques de rétention foncière.

Retour sur les travaux du Conseil Municipal sur la densification et certainement la nouvelle obligation de réduction de foncier constructible. Réflexion sur les potentiels de développement du territoire et sur la place de la commune dans le futur, sachant qu'elle est aujourd'hui un pôle touristique. Quelle part du développement Entremont le vieux doit-il porter ? Sachant que le chef-lieu de St Pierre d'Entremont Isère ne pourra porter le

développement de la polarité (le développement sur la commune de Saint Pierre d'Entremont Isère sera sur St Philibert au regard de la disponibilité du foncier).

Réflexion : si le développement est basculé sur un autre lieu que le bourg, il faudra développer une argumentation convaincante.

## **ECONOMIE**

Confirmation de la volonté de ne pas avoir de grosses zones d'activités sur la partie montagne mais un développement diffus, intégré aux villages.

## **HABITAT/EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE**

Réflexion sur l'importance de la réhabilitation des friches « centre de vacances ». Les élus considèrent qu'il sera difficile de remobiliser et réhabiliter ce bâti.

Saint Pierre d'Entremont Isère est propriétaire d'un centre de vacances et a des difficultés à lui trouver une nouvelle destination. Sur cette commune, il y a plusieurs centres de vacances privés désaffectés, cela représente un potentiel très important pour l'habitat et pour le tourisme.

## **EQUIPEMENTS**

Y a-t-il des orientations pour valoriser les équipements présents sur le secteur montagne ?

Eléments de réponse apportés : oui, ces éléments ont été pris en compte à travers les orientations commerciales / et les niveaux de typologie de communes. C'est l'une des raisons qui font que St Pierre d'Entremont est classé en Pôle touristique et est recensé comme ayant un niveau de rayonnement supérieur à des communes telles que Corbel ou Entremont le Vieux.

Les élus expriment leur volonté de maintenir des commerces dans les bourgs centre.

Les élus font état de la faiblesse de la ressource en eau potable pour répondre aux besoins de développement. Le maillage des réseaux prévu par le Syndicat des eaux du Thiers permettra de régler ce problème. Par ailleurs, ils insistent sur le fait de devoir prendre en considération les risques naturels.

## **TOURISME**

Il est important d'intégrer les friches comme élément de réponse aux besoins d'hébergement touristique.

Une discussion s'engage sur comment mettre en commercialisation les résidences secondaires. Le PNRC avait engagé une enquête sur ces « lits froids ». Environ 20% des propriétaires de résidence secondaire étaient prêts à louer leur habitation en leur absence. L'opérateur qui devait s'en charger n'a finalement pas donné suite. Discussion sur le rôle futur de l'Office de Tourisme pour gérer ces locations.

Les élus se donnent la possibilité d'apporter des compléments au débat de ce jour jusqu'au conseil communautaire.

**Le Conseil Municipal de Saint Pierre d'Entremont Savoie considère avoir débattu des orientations générales du PADD du PLUI H de Cœur de Chartreuse.**

**VOTE :** Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

Mme La Maire rappelle les prochaines réunions :

- 6 avril – réunion publique présentation PADD
- 13 avril – atelier habitants - PADD habitat
- 4 mai – atelier habitants – PADD tourisme
- 11 mai – atelier habitants - PADD paysage et patrimoine
- 18 mai – atelier habitants – PADD biodiversité, espaces agricoles

**DCM9 - Budget général - approbation du compte administratif 2016**

			DEPENSES	RECETTES	Recettes - dépenses
<b>M14 réalisation de l'exercice</b>	fonctt	A	612 412,23	757 359,73	144 947,50
	invstt	B	297 097,16	561 025,52	263 928,36
<b>M14 Report de l'exercice N-1</b>	fonctt	C		20 000,00	20 000,00
	invstt	D	166 104,98		-166 104,98
<b>M14 TOTAL</b>	fonctt	A+C	612 412,23	777 359,73	164 947,50
	invstt	B+D	463 202,14	561 025,52	97 823,38
<b>TOTAL</b>		A+B+C+D	1 075 614,37	1 338 385,25	262 770,88
<b>M14 RAR</b>	fonctt	E			
	invstt	F	58 517,00	58 781,00	264,00
	<b>TOTAL</b>	E + F	58 517,00	58 781,00	
<b>M14 Résultat cumulé</b>	fonctt	A+C+E	612 412,23	777 359,73	164 947,50
	invstt	B+D+F	521 719,14	619 806,52	98 087,38
	<b>TOTAL</b>	A+B+C+D+E+F	1 134 131,37	1 397 166,25	263 034,88

**VOTE** : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM10 - Budget : approbation du compte de gestion 2016 et dissolution du compte de gestion du budget annexe M49**

Il s'agit de valider le compte de gestion du trésorier qui est conforme au compte administratif et de dissoudre le compte de gestion du budget annexe M49.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM11 - Affectation des résultats**

Proposition d'affectation

Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement	164 947,50 €
Excédent d'investissement affecté à l'investissement	97 823,38 €

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM12 - DETR 2017 - demande de subvention**

Il s'agit de demander la subvention DETR pour la tranche 2 des travaux d'aménagement de la traversée du Bourg : 209 865,80 € HT.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM13 - Fonds de soutien - demande de subvention**

Il s'agit de demander une subvention pour les tranches 1 et 2 des travaux d'aménagement de la traversée du bourg avec demande d'engager les travaux par anticipation.

Tranche 1 :	200 933 € HT
Tranche 2 :	209 866 € HT
Total :	410 799 € HT

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM14 - ADMR – subvention 2017**

Il s'agit de valider la demande de subvention pour les services aux familles, soit 150 €.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DELIBERATIONS AJOUTEES****DCM15 - CCCC - conseil communautaire - suppléant**

Il s'agit de valider la désignation de Louis BOCCHINO en tant que suppléant de Brigitte BIENASSIS, conseillère communautaire.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

## DCM16 - Personnel : RIFSEEP – annule et remplace la délibération du 20/12/2016

Il s'agit de modifier le montant maximum pour l'IFSE 17 480 € au lieu de 17 880 € pour le grade de rédacteur – cette délibération annule et remplace celle en date du 20/12/2016.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

### 3. Sujets à traiter

- **Projets en cours**
  - **Traversée du Bourg** : une subvention de 45 k€ a été attribuée à ce projet dans le cadre du contrat ambition région géré par la CCCC, sur la base d'une dépense de 90 k€. Cela concerne les travaux d'aménagement hors travaux de voirie.
  - **Toitures des bâtiments communaux** : l'étude thermique est terminée. Le CCTP va être rédigé par Enerbat. Pour l'ancienne école de St Même, nous prévoyons un chauffage solaire pour l'eau chaude sanitaire. Pour le bâtiment de la poste, le conseil municipal valide le remplacement des jacobines par des fenêtres de toit pour des raisons techniques (réhausse des appuis de fenêtres de 40 cm), à confirmer avec l'architecte des bâtiments de France.
  - **Bâtiments communaux vacants** : prochaine réunion du 27 avril à 18h
    - Atelier de transformation : 15 agriculteurs sont intéressés. Réunion du groupe d'agriculteurs le 8 mars à 10h. Rédiger une note de cadrage.
    - Sentiers thématiques : réunion du groupe de travail le 16 février à 20h.
    - Logements : l'entreprise Alpes Contrôle a été retenue pour le diagnostic amiante. Réunion du groupe de travail avec l'AMO et l'architecte le 8 mars à 18h30.
  - **Programme de voirie 2018** : les travaux nécessaires concernent la VC1 au niveau des Grattier (100 ml x 4 m), la route des combettes d'en bas / extrémité (15 ml x 3,5 m). les travaux sur un tronçon du pré du comte (80 ml x 3,5 m) seront intégrés à ceux des réseaux secs dans ce secteur.
- **Comptes Rendus des réunions communales ou thématiques**
  - Devenir des bâtiments communaux vacants – voir ci dessus.
  - Chaufferie Chartreuse Energie – visite avec le SEDI et la CCCC.
  - Conseil d'école : les effectifs sont stables voire en baisse. Demandes d'aménagements et entretien, à voir avec le service technique.
- **Comptes Rendus des réunions intercommunales**
  - CCCC – commission agriculture forêt et patrimoine
  - CCCC – contrat ambition région
  - CCCC – diagnostic transfert de compétence eau et assainissement
  - PNRC – bureau et comité syndical
  - CCCC – commission finance
  - AADEC / conseil d'administration : travail sur les valeurs de l'association.
- **Subvention de la Région** : contrat ambition région (45 k€) et contrat ruralité (7 k€)
- **Remplacement du 2<sup>ème</sup> adjoint** : avancement des réflexions. Redéploiement des missions urbanisme sur plusieurs élus – décision définitive prochain conseil.
- **Bulletin municipal** : articles à rendre pour le 24 février.
- **Conseils de hameaux** : Suzanne Barnave interviendra dans les 5 conseils de hameaux. Vérifier qui interviendra pour les chasseurs.
- **Tarifs du camping** (du 29/4 au 17/9) : 1<sup>er</sup> débat portant sur les montants des différents tarifs pour tenir compte de l'augmentation des dépenses (redevance spéciale des ordures ménagères 200 € et taxe de séjour 800 €). Une nouvelle formulation pour le tarif long séjour sera proposée par les élus référents lors du prochain conseil.
- **Fournil de St Même** : le dépôt du permis de construire est retardé car obligation de recours à un architecte. Cela augmente de coût de l'opération et retarde le démarrage donc pas de recettes pour l'été 2017. Ce projet pourrait bénéficier du programme Leader, avec une subvention de 20% à condition qu'une collectivité locale apporte 1/5 de ce montant. La

CCCC ne peut apporter cette part car il s'agit d'une association. Le conseil départemental n'est pas compétent en matière économique. Le conseil municipal valide le principe d'apporter la part de subvention locale, ce qui représenterait 2 à 2,5 k€. Cette subvention serait couverte par les loyers du bail les premières années.

**Pour Information**, les collectivités locales soutiennent l'activité économique locale de plusieurs façons : les commerces (SPAR, L'herbe tendre, Entremont viande, la Flambée) des bourgs ont reçu près de 10 k€ de la CCCC pour l'amélioration de leurs locaux et équipements (programmes de financement OCMMR et Leader). Les communes de St Pierre d'Entremont ont financé près de 5 k€ d'études pour Chartreuse énergie en vue de préparer la reprise de l'activité. La CCCC finance 1300 k€ de travaux pour la coopérative des Entremonts avec remboursement du reste à charge (60%) par la coopérative sur 18 ans par le loyer d'un bail emphytéotique.

- **Bâtiment Notre Dame** : renouvellement du bail emphytéotique pour intégrer la CCCC  
Le bail actuel a été contracté en 1999 pour les 2 étages du bâtiment. En 2006, un avenant à ce bail a intégré la mise à disposition du RdC du bâtiment pour 25 ans. Le loyer a été réduit à 1 €/an du fait des investissements prévus par la collectivité dans ce bâtiment. Les cours et le préau font partie des communs. Le Chalet reste à l'usage de l'AEP.  
La commune pourrait transférer son bail concernant la salle Notre Dame directement à la CCCC sans intervention de l'AEP mais cela n'inclurait ni le préau ni la cour basse.  
La CCCC va faire des travaux dans la salle Notre Dame pour l'accessibilité et va refaire la cour basse. Il est donc nécessaire de revoir complètement ce bail en le séparant en 2 : un bail entre l'AEP et la commune pour les étages et la cour haute, un bail entre l'AEP et la CCCC pour la salle Notre Dame, le préau et la cour basse. Le conseil municipal valide ce principe. L'AEP est d'accord pour se rencontrer avec la CCCC à ce sujet.
- **Château des Teppaz** : le conseil municipal valide le principe d'un bail emphytéotique pour les parcelles d'emprise du château que les propriétaires ne souhaitent pas vendre. Ces parcelles seraient confiées par convention à l'association Mémoire des Entremonts pour consolidation des vestiges des murs du château et de l'enceinte.
- **Veille social**
- **MSAP** : 2<sup>ème</sup> tranche de travaux prévus du 13 mars au 7 avril. Le DAB ne sera pas disponible pendant cette période.
- **Journée citoyenne** : le 25 mars à 10h pour les inscrits d'office sur les listes électorales en 2017 et 2016.
- **Bureau de tabac** : le conseil municipal valide le principe de déplacement du commerce.
- **Demande locaux de stockage** : l'association Mémoire des Entremonts recherche un local pour stocker provisoirement son matériel : le conseil municipal valide la mise à disposition du RdC de l'ancienne école du bourg pour ce stockage.
- **Cérémonie du 11 novembre 2017** : l'association Mémoire des Entremonts propose d'installer des croix blanches autour du monument autant que de morts pendant la guerre, avec intervention des enfants de l'école.
- **Saison spectacle** : le conseil municipal valide le principe d'offrir 10 places de spectacles aux aînés de la commune, à renouveler chaque année.

#### 4. Délégations du conseil municipal au maire

- CDD pour remplacement de 3 j du personnel de ménage.

#### 5. Courriers divers

- La Poste – information sur la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux / MSAP du 13 mars au 7 avril.
- SDES - modalités de financement des travaux d'amélioration de l'éclairage public
- SIERSS - réunion conseil syndical le 29/03/2017 à 19h